

Chiffrer les solidarités familiales

CAU – FRQSC et INRS, 2012-2014

Marianne Kempeneers

Alex Battaglini

Jean-Michel Cousineau

La commission sur les soins de santé au Canada affirme que les aidants naturels jouent un rôle essentiel dans la prestation des services de soins à domicile et dans la santé et le soin de leur famille et amis. Les soins informels ne sont pas une partie visible des soins « totaux », et sont souvent ignorés dans les évaluations économiques et les politiques publiques qui s'en suivent. Il est fondamental de bien saisir le travail non rémunéré des ménages dans le cadre des décisions en matière de politiques publiques. L'évaluation du travail non rémunéré peut faire ressortir les coûts de la croissance économique. Les soins informels sont fournis gratuitement mais, dans un sens économique, puisqu'ils nécessitent des ressources, ils ne sont pas gratuits. Des ressources sont détournées du secteur formel de l'économie par les soins informels et tout autre travail non rémunéré. Par ce projet, nous cherchons à déterminer ce qu'il en coûterait au gouvernement si celui-ci devait prendre à sa charge les coûts en temps des soins informels offerts par les personnes de 45 ans et plus aux personnes de 65 ans et plus.



marianne.kempeneers@umontreal.ca